

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 22

Artikel: La sainte Julie
Autor: Catalan, MÉRIL
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

naire philosophique, etc. Chose étrange, il désavouait publiquement ses péchés. « Moi, s'écriait-il, quand M. Vernes l'accusait d'être l'auteur de Jeanne d'Arc, il faut que je sois tombé bien bas dans votre estime pour que vous me croyiez capable d'une pareille saleté. » Il n'en répandait pas moins toutes ses productions par les moyens les plus étranges; il les faisait glisser dans les ballots des libraires, attacher aux cordons des sonnettes, passer par dessous les portes des appartements, distribuer aux écoliers et même aux catéchumènes.

Les calvinistes ripostèrent aux libelles par des libelles et armèrent contre le philosophe toutes les milices de leur parti, les jeunes surtout, parmi lesquels le ministre Jacob Vernes se débattit bravement; ils en vinrent aux voies de fait, arrêtrèrent et firent fouiller le carrosse de Voltaire, suspect de contrebande philosophique; ils brûlèrent la *Pucelle* et *Candide* par la main du bourreau. Peines perdues! l'élan était donné, le philosophe était maître de la place.

Voltaire laissa à Genève une trace profondément marquée. Son principal moyen de « corruption, » le théâtre, était devenu tellement nécessaire à la population que, la salle de Châtelaine une fois fermée, il s'en éleva bientôt une nouvelle. Mais Voltaire ne laissa pas seulement derrière lui une salle de comédie, il se perpétua dans la cité de Calvin par une sorte de descendance littéraire. Après lui et sous son influence, un groupe de poètes légers, nourris de ses œuvres, instruits à son école, armés de sa plume alerte et pointue, se mirent à ferrailer gaîment contre toutes sortes d'abus, de ridicules, de petitesse qui leur déplaisaient dans la Genève de Calvin. Celui de ces poètes qui vint le premier fut J.-F. Chaponnière, né en 1769. Il s'était enrôlé de bonne heure dans l'opposition bourgeoise et se faisait remarquer parmi les plus fougueux représentants: c'était le nom qu'on donnait aux mécontents de l'époque. Les audacieux furent proscrits, entre autres Mallet-Dupan, Dumont (le souffleur de Mirabeau) et Chaponnière. Ce dernier parcourut la Suisse et l'Allemagne en peintre ambulant, le sac au dos, faisant des portraits pour vivre.

Rappelé à Genève en 1792, par la révolution, Chaponnière y joua un rôle important. Sous l'occupation française, il osa prendre sa fronde et lancer sa pierre au Goliath impérial: les meilleures chansons contre le premier empire sont de lui. — Enfin, Genève fut détachée de la France et délivrée par les Autrichiens. Mais le pouvoir resta aux mains de ceux que la révolution avait maltraités; le peuple étant exclu du conseil souverain, les patriciens gouvernèrent seuls et le calvinisme reprit le dessus. Les nouveaux maîtres de Genève étaient les fanfarons de piété, de gravité, de philanthropie, les naturalistes, les vieilles filles, les cravates blanches, en un mot les collets montés.

Contre toutes ces tristesses s'organisa le Caveau genevois, société lyrique fondée par Chaponnière. M. Petit-Senn en était, avec Salomon Cougnard; Thomegueux, l'Anacréon de la bande; Gaudy-Lefort;

Tavan, chansonnier jetant feu et flammes; Collard, DuBois, La Rivière, etc., etc. Ce dernier était le chanteur officiel du Caveau, sa voix de tonnerre, colportant la chanson nouvelle, dominait les applaudissements et cassait les vitres. Joyeuse réunion, assaut de bonne humeur, élan d'enthousiasme national, ardent et jeune.

Les membres du Caveau genevois opposèrent aux petits ridicules et aux petites oppressions de ce temps-là un faisceau redoutable. (A suivre.)

La sainte Julie,

CHANSONNETTE DÉDIÉE AUX VIGNERONS DE 1868.

AIR des voleurs.

Elle a passé, sainte Julie,
Il a passé le vingt-deux mai,
Sans qu'enfin le gel nous spolie!
Le vigneron chante, il est gai,
Le petit vieux, que l'avarice
Retenait en captivité,
Va voir la fin de son supplice
Et jouir de la liberté.

Elle a passé, sainte Julie,
En jetant sur la vigne en fleur,
Du haut de son périhélie,
Les plus doux rayons de chaleur,
Partout la grappe se dessine
Sous la feuille écartée en main,
Pour teindre en couleur purpurine
La Simarre de Saint-Urbain.

Elle a passé, sainte Julie,
Par son passage bienveillant,
Chaque cave sera remplie
D'un vin chaud, riche et pétillant.
Que de chansons, que d'ariettes
Vont préconiser ce bienfait!
Sautez garçons, dansez fillettes
La prospérité reparait.

Elle a passé, sainte Julie,
Voici le terme de nos maux.
Dieu, que la campagne est jolie
Pour nos greniers et nos tonneaux!
Mais, hélas! fasse que Bellone
Ne veuille pas en profiter,
Et qu'avec le jus de la tonne
Nous puissions tous nous remonter.

Le 23 mai 1868.

MÉRIL CATALAN.

Lo dié dé Rollo et cé dé Mordze.

Onna né que iavai zu n'a bastringue dein onna pinta à Rollo, lo dié n'avai pas tant mô levâ lo câodo et ma fâi à la fin sé trova on bocon bliet. Ye veniâi dé criâ la miné et ein passeint dévânt la Téta-nâire, ye ve onna calèche arretâie, que reveniâi dé Dzenéva menâ on monsu et onna dama. Mon dié s'approuzté, guegné dein la voiture et sé peinsa: Mé râodzâ ç'on s'arâi tant mô dein clia cariole! et ye monté dédein, io s'éteind su lé coussin et io s'eindo coumein on bn'irâo. Lo coché dé clia calé-